



Systeme d'information mutuelle sur la protection sociale en Europe

Qu'est-ce que le MISSOC ?

MISSOC, le Systeme d'information mutuelle sur la protection sociale existe depuis 1990 et constitue aujourd'hui la principale base de données électronique comprenant des informations structurées, claires et mises à jour relatives à la protection sociale dans les pays membres de l'Union européenne, les 3 pays de l'Espace économique européen ainsi que la Suisse.

A qui s'adressent les informations contenues dans le MISSOC ?

Aux particuliers ou aux organisations à la recherche d'informations sur la protection sociale à l'étranger ou souhaitant comparer, étudier et analyser plusieurs systèmes de protection sociale.

Le MISSOC représente un intérêt particulier pour:

- les citoyens et sociétés s'installant à l'étranger
- les chercheurs et étudiants
- la fonction publique et les administrations de la Sécurité sociale
- les décideurs politiques



LE RESEAU MISSOC

Le MISSOC repose sur une étroite coopération entre:

- **la Commission européenne** : Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances, Unité E/4
- **les Correspondants nationaux** : un réseau de représentants officiels des Ministères nationaux ou d'institutions responsables en la matière.
- **le Secrétariat MISSOC** : une équipe d'experts désignée par la Commission européenne et dirigée par Bernard Brunhes International.

La base de données électronique MISSOC

Grâce aux informations établies et mises à jour par les Correspondants nationaux, le réseau MISSOC fournit une information descriptive, thématique ainsi qu'analytique en matière de protection sociale, et ce, en anglais, français et allemand.

La base de données est accessible via www.missoc.org ou via www.ec.europa.eu/missoc et comprend:

■ Des tableaux comparatifs régulièrement mis à jour relatifs aux régimes de protection sociale couvrant notamment les employés de chaque pays participant. Ces tableaux sont disponibles en format électronique, sous forme de base de données et comprennent les sujets suivants:

- | | |
|---------------------------------------|--|
| I. Financement | VII. Survivants |
| II. Soins de santé | VIII. Accident du travail et maladies professionnelles |
| III. Maladie – prestations en espèces | IX. Prestations familiales |
| IV. Maternité/ paternité | X. Chômage |
| V. Invalidité | XI. Garantie de ressources minimum |
| VI. Vieillesse | XII. Soins de longue durée |

■ Des organigrammes et descriptions relatifs à l'organisation de la protection sociale dans chaque pays.

■ Une description de la protection sociale des travailleurs indépendants pour chacun des pays.

■ Les bulletins d'information MISSOC : des informations plus complètes (tant pour les descriptions par pays que pour les rapports comparatifs) sur un sujet en particulier et sur les principaux changements dans les systèmes de protection sociale.

■ L'Analyse MISSOC : une vue d'ensemble analytique des principaux développements dans certains domaines de la protection sociale.

Contactez-nous : Secrétariat MISSOC – Bureau BBI Bruxelles - 62, Avenue Paul Deschanel – 1030 Bruxelles.
Tel.: +32 (0)2 240 63 03 – Fax +32 (0)2 240 63 01 – E-Mail: secretariat@missoc.org